



LA PLAINE DE LA SEILLE, DU SEVRON ET DU SOLNAN

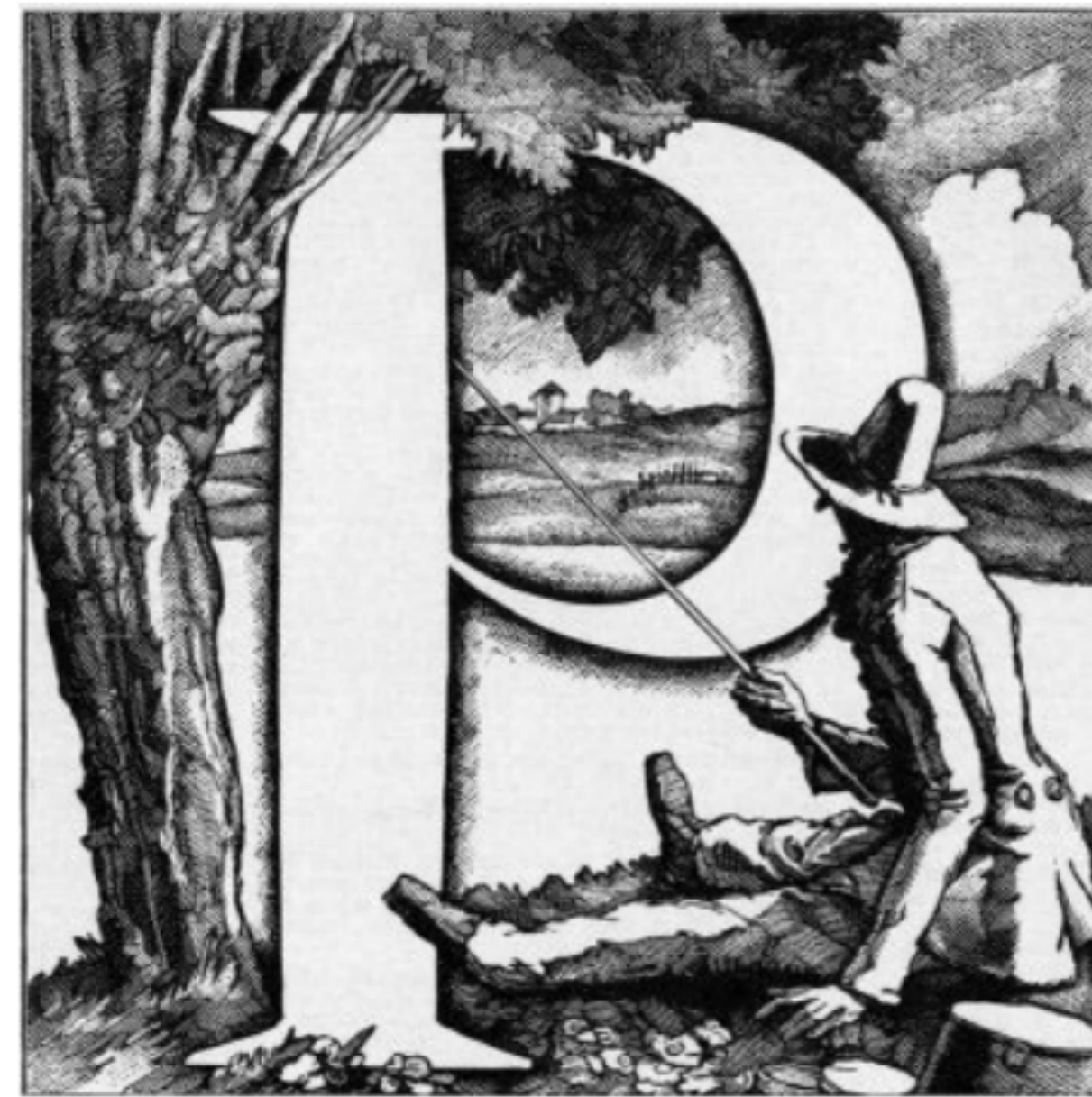
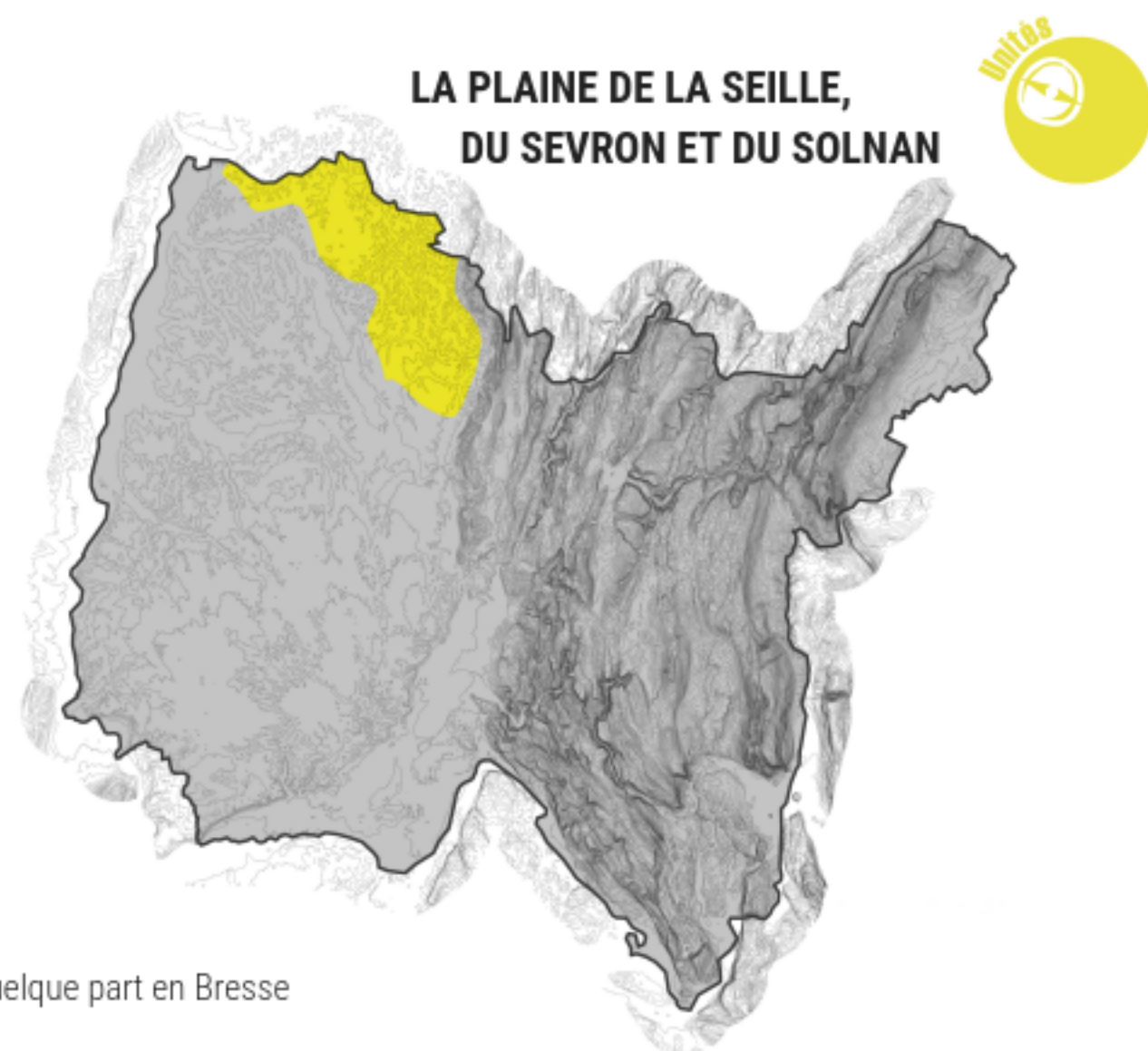
Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2018 // n°2



Carnet d'unité de paysage

Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux cinq unités composant le Pays "les plaines de Bresse".

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de la plaine de la Seille, du Sevron et du Solnan. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.



Unité de la plaine de la Seille, du Sevron et du Solnan

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain
Atlas des paysages 2018

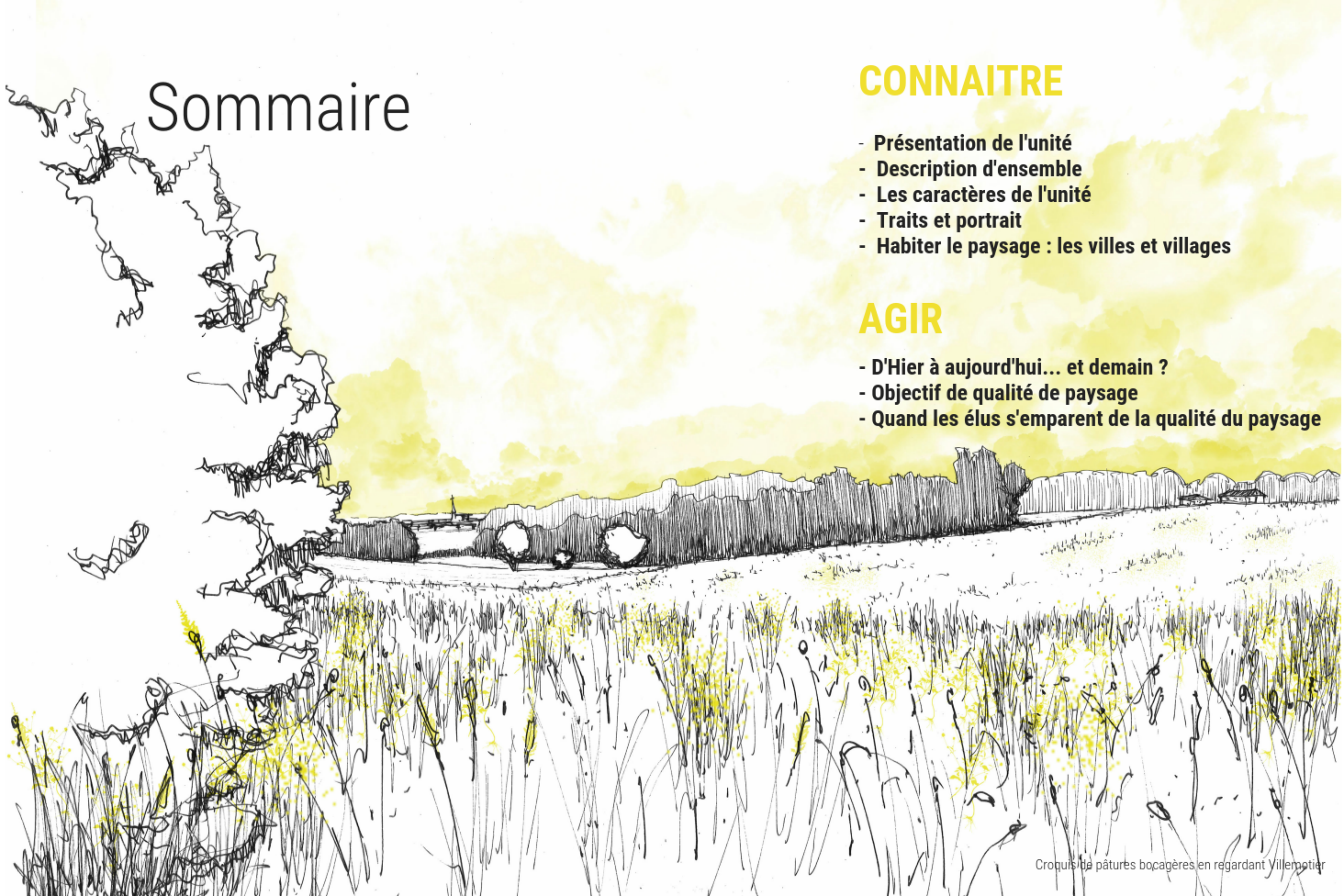
Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

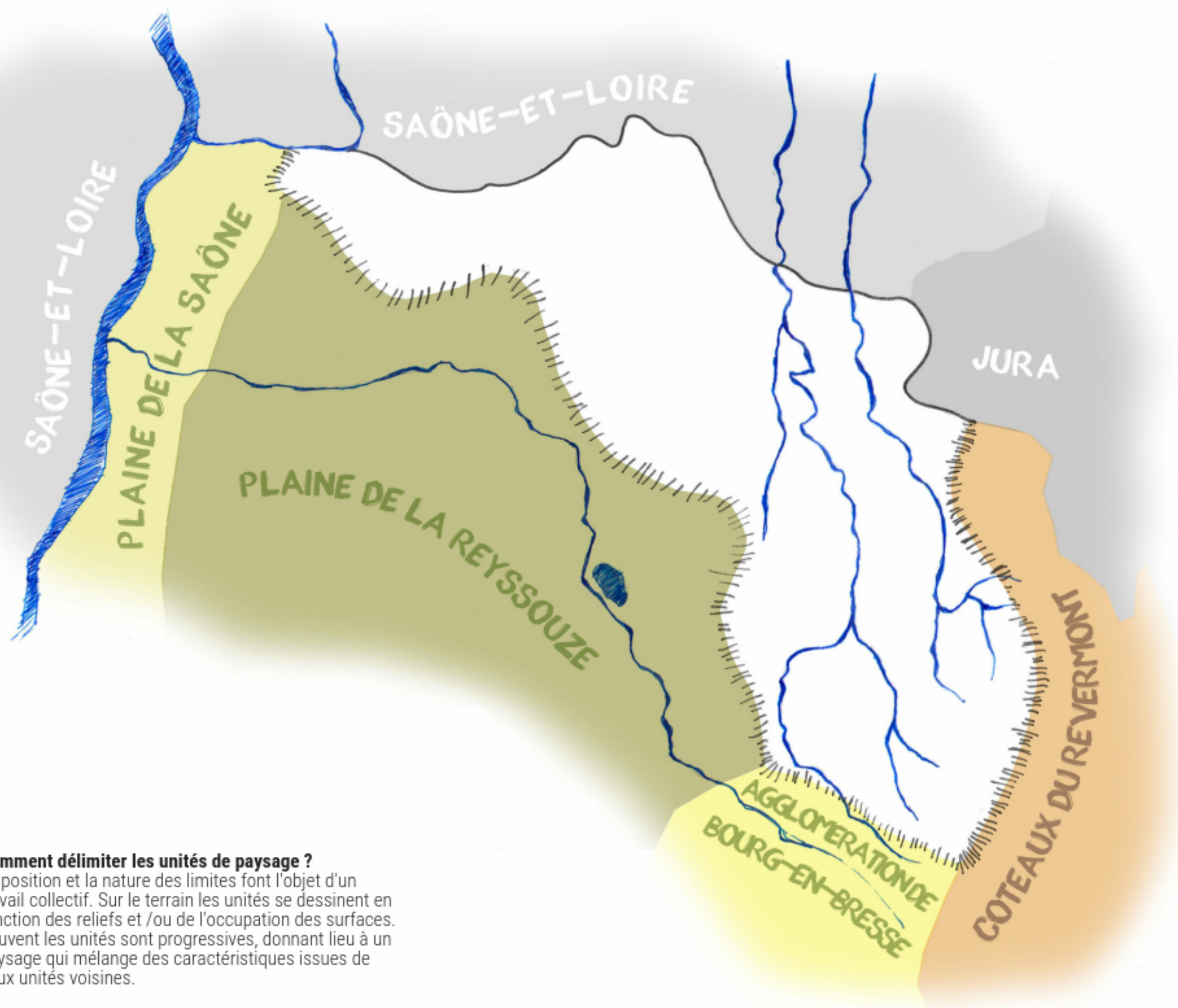
AGIR

- D'Hier à aujourd'hui... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



CONNAITRE

Présentation de l'unité - Délimitation



Comment délimiter les unités de paysage ?

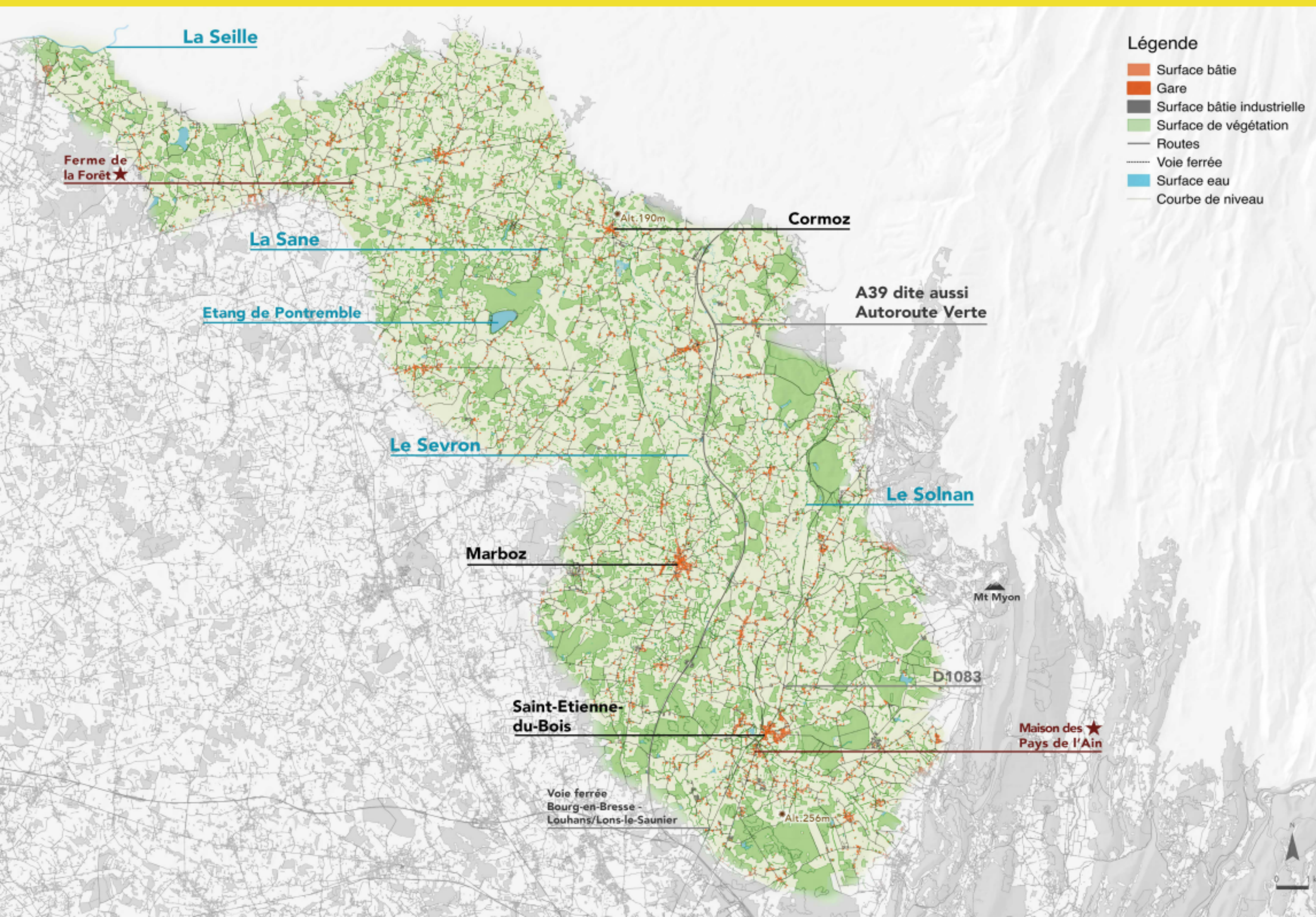
La position et la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs et /ou de l'occupation des surfaces. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.

La Plaine de la Seille, du Sevron et du Solnan se situe à le rencontre de 4 unités et 2 départements

- au nord : la limite avec les départements de Saône-et-Loire et du Jura est difficilement perceptible dû à la continuité du Pays de la Bresse avec le début de la Bresse Louhannaise ,
- à l'est : le relief plus marqué par les coteaux du Revermont, pendant longtemps considérés comme appartenant au Pays de la Bresse, confirme son identité propre dissocié de ce dernier ,
- au sud : la pression de l'agglomération de Bourg-en-Bresse s'exprime au travers du développement des zones d'activités le long des grands axes et également celui des zones pavillonnaires de Saint-Étienne-du-Bois,
- à l'ouest : Le bassin versant de la Reyssouze, très étendue, contraste avec ceux des trois cours d'eau composant l'unité qui créent un vallonnement plus conséquent.

CONNAITRE

Présentation de l'unité - Carte



Les communes...

Attignat // Beaupont // Bény //
Coligny // Cormoz // Courmangoux
// Courtes // Cras-sur-Reyssouze //
Curciat-Dongalon // Domsure // Etrez
// Foissiat // Lescheroux // Marboz //
Mantenay-Montlin // Meillonnas //
Pirajoux // Pressiat // Saint-Étienne-
du-Bois // Saint-Nizier-le-Bouchoux //
Saint-Trivier-de-Courtes // Salavre //
Sermoyer // Treffort-Cuisiat //
Vernoux // Verjon // Vescours //
Villemotier // Viriat

Les lacs et rivières ...

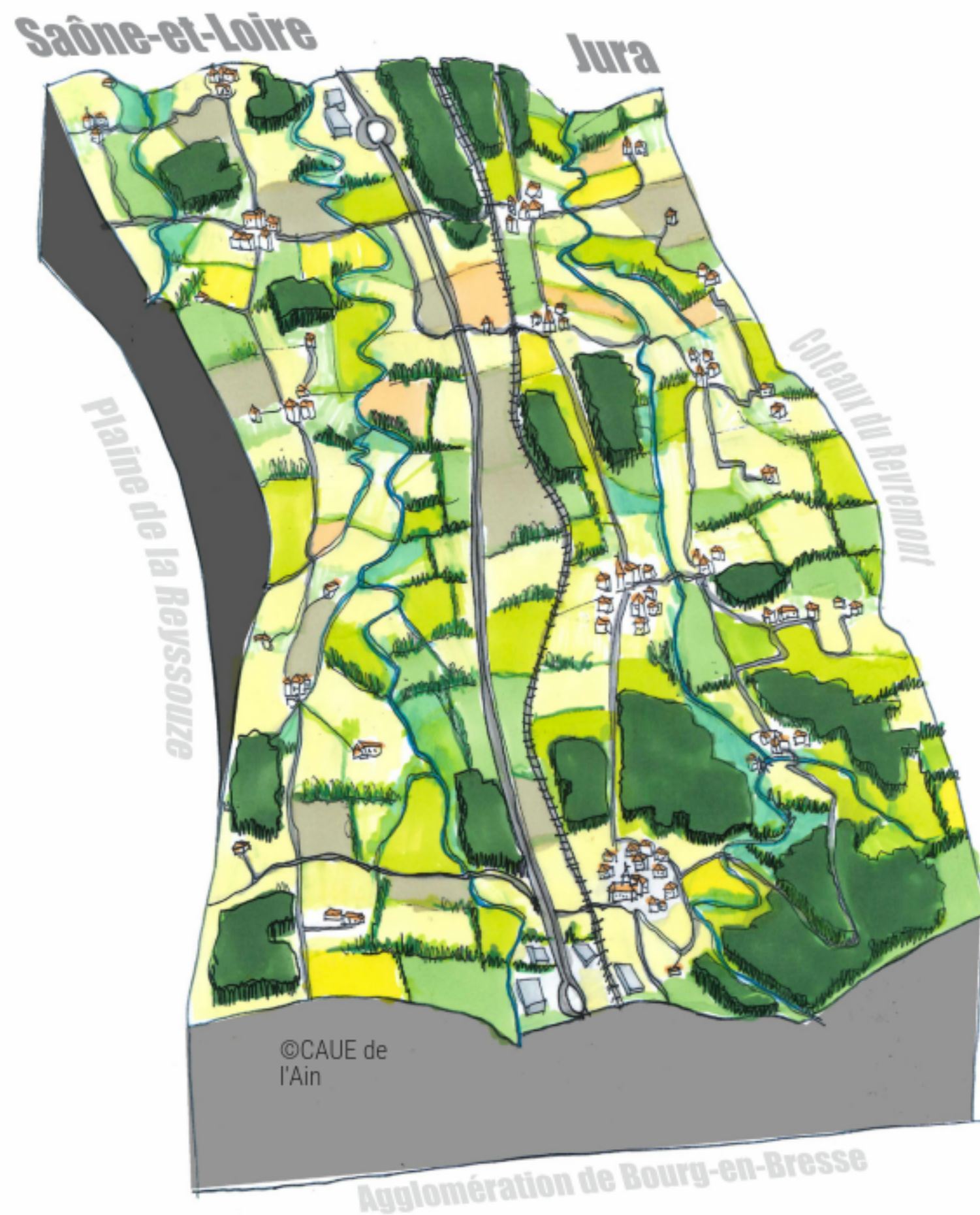
Étang de Pontremble // La Sane // La
Seille // Le Sevron // Le Solnan // De
nombreux ruisseaux et biefs
complètent ce réseaux
hydrographique

Les lieux remarquables ...

Ferme de la Forêt // Maison des Pays
de l'Ain

CONNAITRE

Description d'ensemble



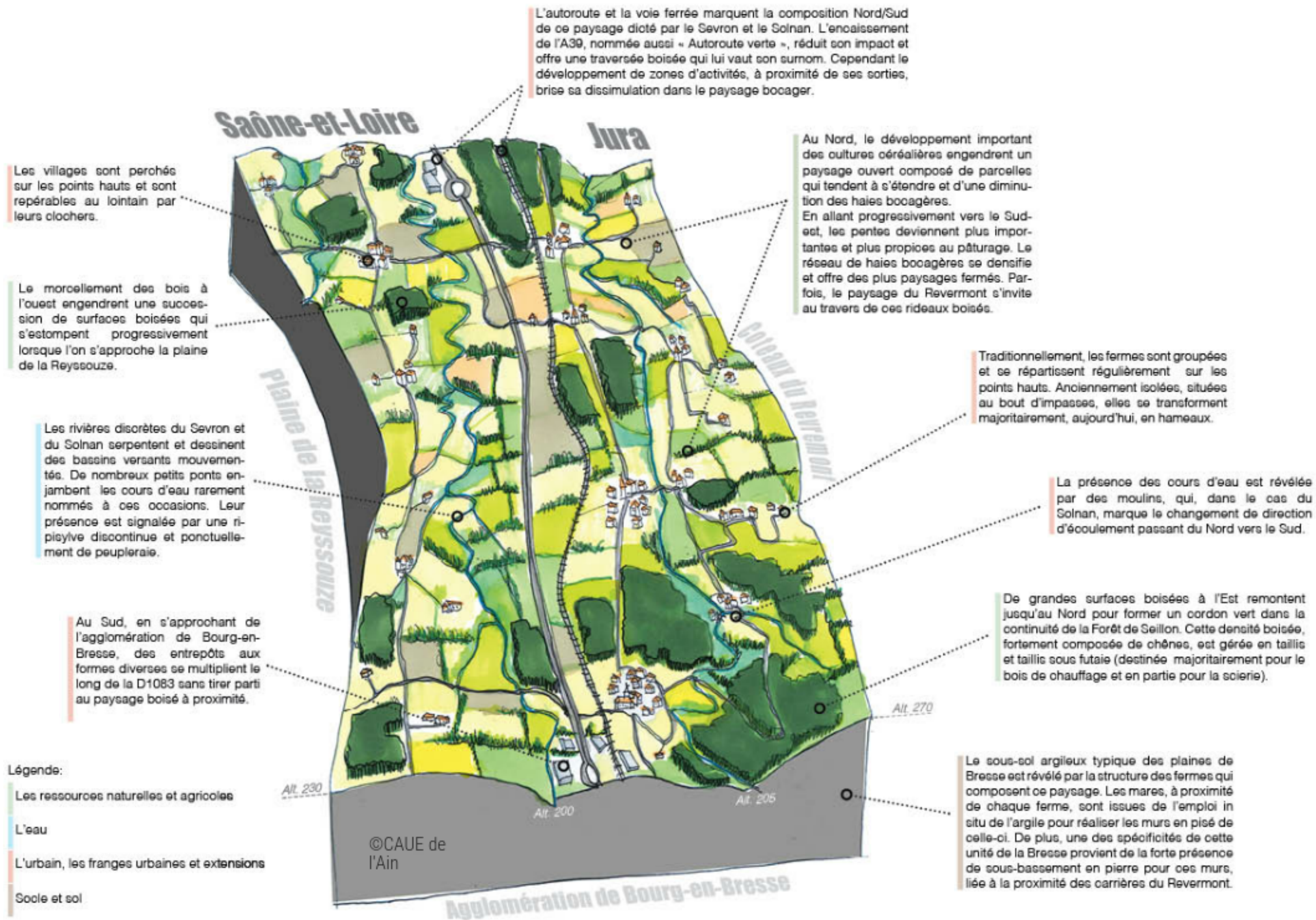
LA PLAINE DE LA SEILLE, DU SEVRON ET DU SOLNAN

- Ce paysage de plaine ondulée est composé d'un maillage de bocage dense, d'une mosaïque boisée et de cultures céréalières ouvertes. Cette diversité s'organise sur une orientation Nord/Sud dictée par les cours d'eau et soulignée par les infrastructures autoroutières et ferroviaires. Cette partie de la Bresse est bordée à l'Est par les lignes de crêtes du Revermont dont les pierres s'invitent aussi dans les sous-bassement des fermes traditionnelles. -

Bloc diagramme de l'unité de paysage de la Plaine de la Seille, du Sevron et du Solnan réalisé par le CAUE de l'Ain. Il s'agit d'un dessin de principe illustrant le paysage à travers les éléments caractéristiques de l'unité.

CONNAITRE

Description d'ensemble



CONNAITRE

Traits et portrait - La carte postale typique de l'unité de paysage : une haie où vit un vieux chêne, une ferme bressane en pierre, terre et pans de bois puis un village au loin , sont tous deux immiscés sobrement dans un paysage agricole vallonné.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les prairies ondulées, clôturées et ponctuées de quelques toits rouges témoignent d'une agriculture d'élevage bien en place.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les grands bois et forêts sont historiquement présents dans ce paysage , ils sont aujourd'hui destinés au bois de chauffage en grande partie et ont donné noms à de nombreux lieux : (St- Étienne-du-Bois, la ferme de la Forêt, Marboz...)



CONNAITRE

Traits et portrait - L' autoroute A39 appelée l'autoroute verte faisant référence à son cortège de talus arborés.



CONNAITRE






Traits et portrait - Une extension urbaine récente laissant peu de place aux qualités du paysage alentour si particulier.



Évolution du tissu urbain

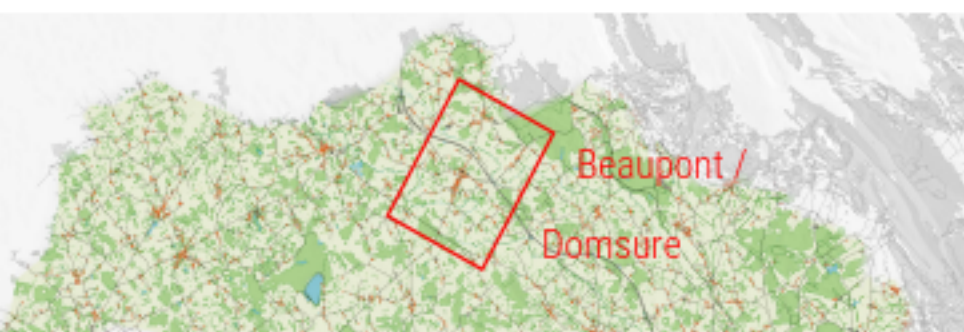
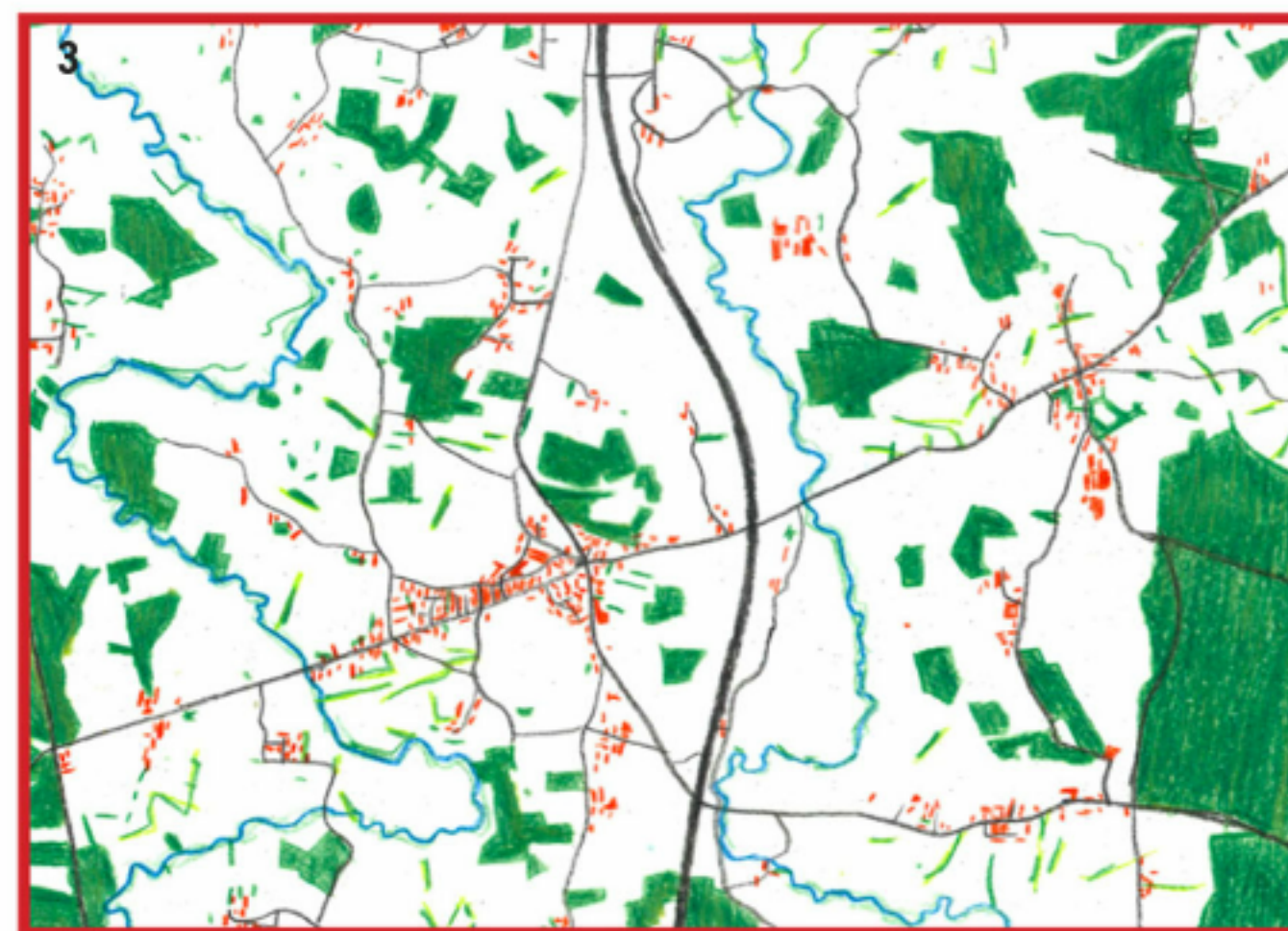
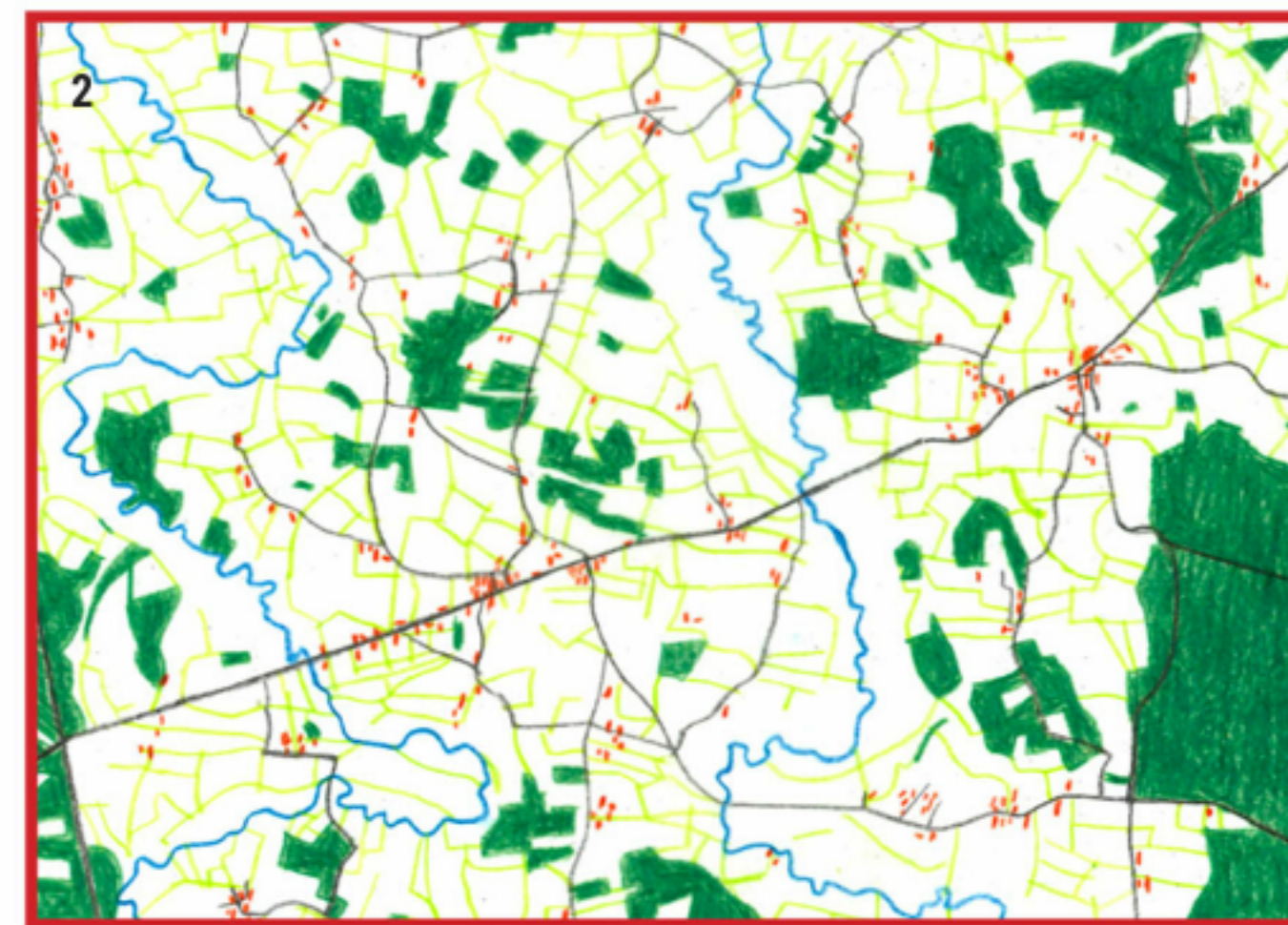
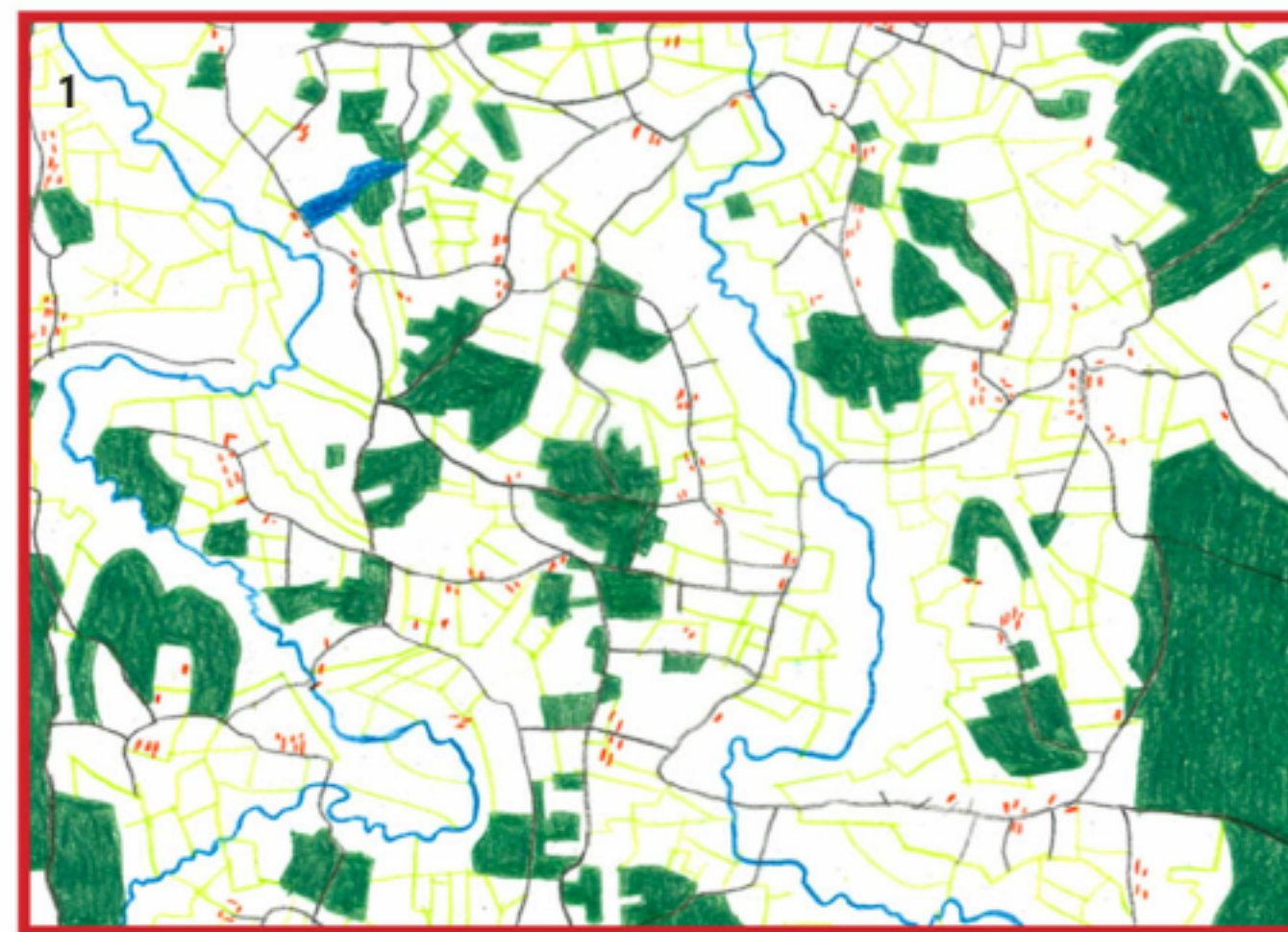
1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail 2015)
4. Et demain ?

Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie
-  Haies bocagères
-  Surface de forêt
-  Les rivières

Les villages de Beaumont et Domsure ont presque totalement perdu leurs haies bocagères. Les bois se sont au contraire globalement maintenus à travers les siècles. l'urbanisation est contenue. élément récent coupant la carte en deux du Nord au Sud est l'autoroute A39.

[Découvrir l'évolution du foncier sur le département et par commune \(Cerema\)](#)



AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain? -

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

A venir :

Bloc diagramme illustrant les objectifs de qualité de votre paysage :



Formulons ensemble des objectifs de qualité paysagère de votre unité car ils n'ont de sens que s'ils sont partagés !

La loi inscrit la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme par une approche concrète et opérationnelle qui ne se limite pas à des préservations des paysages remarquables.

Les paysages sont le fruit des interactions entre l'Homme et son milieu. Ces évolutions reflètent ainsi le fonctionnement d'une société, son dynamisme économique et la prise en compte de son environnement.

Vous révisez votre PLU ou élaborerez votre PLUI , vous souhaitez valoriser vos paysages intercommunaux, vous voulez sensibiliser vos élus ou vos habitants aux paysages et conduire leurs transformations ?

Contactez le CAUE de l'Ain afin de définir les objectifs de qualité de paysages de votre territoire

Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité :

- A définir ensemble si vous le souhaitez -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat
34, rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.org

www.atlasdespaysagesdelain.com